

# INDEX 2023



Egalité professionnelle

CA AGGLOMERATION DE LA REGION DE COMPIEGNE ET DE LA BASSE AUTOMNE

## 78/100

**DGCL**  
Direction générale  
des collectivités locales

Contact :  
[dqcl-index@dgcl.gouv.fr](mailto:dqcl-index@dgcl.gouv.fr)

Score global		78/100
1/ Écart global de rémunération entre les femmes et les hommes, pour les fonctionnaires		60/70
2/ Écart global de rémunération entre les femmes et les hommes, pour les agents contractuels sur emploi permanent		12/15
3/ Écart de taux de promotion de grade entre les femmes et les hommes (taux de promus / promouvables)		0/0
4/ Nombre d'agents publics du sexe sous-représenté parmi les dix agents publics ayant perçu les plus hautes rémunérations		6/15

Décret n° 2024-802 du 13 juillet 2024 relatif aux modalités de calcul des indicateurs relatifs à la mesure et à la réduction des écarts de rémunération entre les femmes et les hommes dans la fonction publique territoriale